### REPUBLIQUE FRANCAISE

20006906000032 COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

Communauté de Communes des Vosges du Sud

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE GIROMAGNY

SERVICE PUBLIC LOCAL
Communauté de Communes des Vosges du Sud

M49

**BUDGET PRIMITIF** 

**BUDGET: BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF** 

**ANNEE 2019** 



### **SOMMAIRE**

## I.Informations générales p.2 Modalités de vote du budget

### II.Présentation générale du budget

- A1 Vue d'ensemble Sections p.3
- p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
- p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 Balance générale du budget Dépenses p.6
- p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III.Vote du budget

- A1 Section d'exploitation Détail des dépenses p.8
- A2 Section d'exploitation Détail des recettes p.10
- B1 Section d'investissement Détail des dépenses p,11
- p,13 B2 - Section d'Investissement - Détail des recettes
- B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles p,15

	IV - ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E	éments du bilan		
p.20	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.21	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.23	A1,3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.24	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	×	
p.25	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Х	
p.27	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Х	
p.28	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
۲۰۰۰	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		Х
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.29	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	×	
p.30	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	) X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	Į.	Х
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	1	X
	A6 - Etat des charges transférées		Х
p.31	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Х	
B-E	ngagements hors bilan		
·p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Х	
p.34	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	Х	
`	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		Х
	B1,4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-prívé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus	1	X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de palement afférents		X
C-A	utres éléments d'informations		]
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		i X
1	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		×
D-D	récisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.35	D - Arrêté et signatures	X	

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
I - INFORMATIONS GENERALES	ľ	<del></del>
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		1

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

Commun	auté de Communes des Vosges du Sud -90- BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ВР	2019
	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
	VUE D'ENSEMBLE	A1	

		EXPLOITATION				
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 421 614,38	2 168 581,11			
<u> </u>	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)					
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 475 215,75			
الــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	Е	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 421 614,38	3 643 796,86			
•	ls.	NVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 205 236,83	1 491 129,54			
	+	+	+			
E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	146 691,00	676 023,51			
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 184 774,78			
	=	•	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 351 927,83	2 351 927,83			
'		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 773 542,21	5 995 724,69			

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et in'yant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.
En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement lotés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ВР	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11	7
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2	1

### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	445 647,00	0,00	438 534,00		438 534,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	240 683,00	0,00	291 023,00		291 023,00
014	Atténuations de produits	65 000,00	0,00	90 980,00		90,980,00
65	Autres charges de gestion courante	4 600,00	0,00	6 742,00		6 742,00
	Total des dépenses de gestion des services	755 930,00	0,00	827 279,00		827 279,00
66	Charges financières	288 719,32	0,00	278 794,84		278 794,84
67	Charges exceptionnelies	14 864,00	0,00	24 411,00		24 411,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )			0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	1 059 513,32	0,00	1 130 484,84		1 130 484,84
023	Virement à la section d'investissement (6)			484 049,63	······································	484 049,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	810 657,63		807 079,91		807 079,91
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi		Control and the Control of the Contr	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	810 657,63		1 291 129,54		1 291 129,54
	TOTAL	1 870 170,95	0,00	2 421 614,38		2 421 614,38

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	= :::::::::::::::::::::::::::::::::::::
	i

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 421 614,38

+

### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Lîbellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	2 062 328,00	0,00	1 558 964,00		1 558 964,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	13 156,00		13 156,00
75	Autres produits de gestion courante	536,27	0,00	2 500,00		2 500,00
	Total des recettes de gestion des services	2 092 864,27	0,00	1 574 620,00		1 574 620,00
76	Produits financiers	10 112,00	0,00	0,00		0,00
77	Praduits exceptiannels	216,90	0,00	179 035,02		179 035,02
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)			1 776,00		1 776,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	2 103 193,17	0,00	1 755 431,02		1 755 431,02
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	413 150,09		413 150,09		413 150,09
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	,	And the second s	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	413 150,09		413 150,09		413 150,09
	TOTAL	2 516 343,26	0,00	2 168 581,11		2 168 581,11

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 475 215,75
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 643 796,86

### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	877 979,45
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recelles réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie,

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régle applique le règlime des provisions semi-budagétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(6) DE 003 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

	Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
ſ	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11	]
	SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3	

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	4 884,19	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	101 873,26	63 328,20	238 000,00		301 328,20
22	Immobilisations reçues en affectation	·	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	30,000,00	0,00	1 000,00		1 000,00
	Total des opérations d'équipement	1 371 103,52	0,00	1 197 203,18		1 197 203,18
	Total des dépenses d'équipement	1 507 860,97	63 328,20	1 436 203,18		1 499 531,38
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	816 981,53	0,00	355 883,56		355 883,56
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	<del>}</del>	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	816 981,53	0,00	355 883,56		355 883,56
45.,	Total des opé, pour le compte de tiers (6)	119 310,31	83 362,80	0,00		83 362,80
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 444 152,81	146 691,00	1 792 086,74		1 938 777,74
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	413 150,09		413 150,09		413 150,09
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	413 150,09		413 150,09		413 150,09
	TOTAL	2 857 302,90	146 691,00	2 205 236,83		2 351 927,83

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 927,83

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	1 247 884,56	552 692,20	0,00		552 692,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	1 247 884,56	552 692,20	0,00		552 692,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	242 428,00	00,00	200 000,00		200 000,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	1 110 878,33	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison ; affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	1 353 306,33	0,00	200 000,00		200 000,00
45.,	Total des opé, pour le compte de tiers (6)	119 310,31	123 331,31	0,00		123 331,31
	Total des recettes réelles d'investissement	2 720 501,20	676 023,51	200 000,00		876 023,51
021	Virement de la section d'exploitation (4)			484 049,63		484 049,63
040	Operations d'ordre entre sections (4)	810 657,63		807 079,91		807 079,91
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	810 657,63		1 291 129,54		1 291 129,54
	TOTAL.	3 531 158,83	676 023,51	1 491 129,54		2 167 153,05

	7
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	184 774,78
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 927,83

### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régle.

	1
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	877 979,45
FONCTIONNEMENT (8)	

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, torsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, forsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de le tiers figure sur cet état (voir le détall Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 -- RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

 Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11	1
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	

### 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	438 534,00		438 534,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	291 023,00		291 023,00
014	Atténuations de produits	90 980,00		ี ๑ก ๑๑ก ๊กก
65	Autres charges de gestion courante	6 742,00	I when the second for the second seco	6 742.00
66	Charges financières	278 794,84	0,00	278 794,84
67	Charges exceptionnelles	24 411,00	0.00	24 411,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	807 079.91	807 079,91
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		484 049,63	484 049,63
	Dépenses d'exploitation - Total	1 130 484,84	1 291 129,54	2 421 614,38

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	#
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION GUMULEES	2 421 614,38

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	00,0	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	413 150,09	413 150,09
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	355 883,56	0,00	355 883,56
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 197 203,18		1 197 203,18
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	301 328,20	· •	301 328,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 000,00	· •	1 000,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	· '	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	83 362,80	r i	83 362,80
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 938 777,74	413 150,09	2 351 927,83

	т
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 927,83

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre,
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49,
 Si la règie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres α opérations d'équipement »,
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

	Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ВР	2019
	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	1)	
Ī	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	

### 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	1 558 964,00		1 558 964,00
74	Subventions d'exploitation	13 156,00		13 156,00
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00	0,00	2 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	179 035,02	413 150,09	592 185,11
78	Reprises sur amortissements et provisions	1 776,00	0,00	1 776,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	1 755 431,02	413 150,09	2 168 581,11

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 475 215,75
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 643 796,86

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL.
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	200 000,00	0,00	200 000,00
13	Subventions d'investissement	552 692,20	0,00	552 692,20
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		807 079,91	807 079,91
45.,	Opérations pour compte de tiers (6)	123 331,31	0,00	123 331,31
021	Virement de la section d'exploitation		484 049,63	484 049,63
	Recettes d'investissement - Total	876 023,51	1 291 129,54	2 167 153,05

+
184 774,78
+
0,00
=
2 351 927,83

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de foumitures).
(4) Si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ВР	2019

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	445 647,00	438 534,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	152 000,00	154 730,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	38 000,00	34 650,00	
6064	Fournitures administratives	1 000,00	750,00	
6066	Carburants	6 000,00	3 522,00	
6068	Autres matières et fournitures	23 000,00	19 000,00	
611	Sous-traitance générale		300,00	
6135	Locations mobilières	91,00	93,00	
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses		160,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	3 610,00	20 000,00	
61523	Entretien et réparations réseaux	142 000,00	138 000,00	
61528 61551	Entretien et réparations autres biens immobiliers Matériel roulant	8 000,000	4 670,00	
61558	Autres biens mobiliers	1 375,00	4 670,00	
6156	Maintenance	16 890,00	4 750,00	
6161	Multirisques	10 116,00 3 000.00	4 050,00	
6168	Autres	2 000,00	2 733,00	
617	Etudes et recherches	7 464,00	346,00 270,00	
618	Divers	7 404,00	7 000,00	
6226	Honoraires	8 000,000	0,00	
6228	Divers	9 350,00	9 510,00	
6231	Annonces et insertions	0 000,00	1 700,00	
6237	Publications		1 716,00	
6251	Voyages et déplacements	500,00	114,00	
6261	Frais d'affranchissement	1 015,00	2 698,00	
6262	Frais de télécommunications	11 015,00	10 165,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 056,00	1 270,00	
6287	Remboursements de frais		11 311,00	
635111	Cotisation foncière des entreprises		6,00	
63512	Taxes foncières	15,00	0,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	150,00	350,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	240 683,00	291 023,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	240 683,00	291 023,00	
014	Atténuations de produits (7)	65 000,00	90 980,00	
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collec	65 000,00	90 980,00	
65	Autres charges de gestion courante	4 600,00	6 742,00	
6541 6542	Créances admises en non-valeur Créances éteintes	1 100,00 3 500,00	3 910,00	
0012	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	755 930,00	2 832,00 827 279,00	
	(a) = (011+012+014+65)	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	·	
66	Charges financières (b)(8)	288 719,32	278 794,84	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	292 748,67	282 867,61	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-4 029,35	-4 072,77	
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	14 864,00	24 411,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		8 418,00	
672	Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement		0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	8 463,00	
678	Autres charges exceptionnelles	13 364,00	7 530,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(9)		0,00	
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges d'exploitation		0,00	
022	Dépenses împrévues ( exploitation ) (f)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	1 059 513,32	1 130 484,84	
023	Virement à la section d'investissement		484 049,63	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	810 657,63	807 079,91	

	Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ВР	2019
ſ	III - VOTE DU BUDGET	111	
	SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	<b>A</b> 1	

Chap/ art (1)	Libelié (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6811	Dotations aux amort, des immos incorporelles et corporelles	810 657,63	807 079,91	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	810 657,63	1 291 129,54	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	810 657,63	1 291 129,54	
тот	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 870 170,95	2 421 614,38	

	+
RESTES A REALISER 2018 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 421 614,38

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapîtres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modaîtés de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapître 012.

<sup>(5)</sup> Le compte 621 est retrace au sein du chapitre U12.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.
(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la réglie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

de placement, aux depreciations des comples de tiers et aux depreciations des compres ananciers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = Rt 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B4-1-1-000

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
III - VOTE DU BUDGET	III	]
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise	2 062 328,00	1 558 964,00	
704 70611 706121 7065 7068 <b>74</b> 741 748 <b>75</b>	Travaux Redevance d'assainissement collectif Redevance pour modernisation des réseaux de collecte Produits des commiss° pour recouvrement de la redevance d'assa Autres prestations de services Subventions d'exploitation Primes d'épuration Autres subventions d'exploitation Autres produits de gestion courante	127 328,00 1 861 000,00 64 000,00 1 000,00 9 000,00 30 000,00 20 000,00 10 000,00 536,27	40 000,00 1 430 821,00 72 793,00 1 750,00 13 600,00 13 156,00 0,00 2 500,00	
	Redevances pour défaut de branchement à l'égout FCTVA RECETTES DE GESTION DES SERVICES 74+75+013)	536,27 2 092 864,27	0,00 2 500,00 1 574 620,00	
76	Produits financiers (b)	10 112,00	0,00	
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risque	10 112,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	216,90	179 035,02	
773 778 <b>78</b>	Mandats annulés (exero, antérieurs) Autres produits exceptionnels Reprises sur amortissements et provisions (d) (7)	216,90	0,00 179 035,02 <b>1 776,00</b>	
7815	Reprises sur prov. pour risques et charges d'exploitation  TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	2 103 193,17	1 776,00 1 755 431,02	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	413 150,09	413 150,09	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	413 150,09	413 150,09	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	
796	Transferts de charges financières TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	413 150,09	0,00 413 150,09	
TOTA	L DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 516 343,26	2 168 581,11	

	+
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 475 215,75
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 643 796,86

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comples utilisé par la régle,
(2) Cf. 1 - Modalités de vote,
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régle applique le réglime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Si la régle a opté pour les provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B4-1-1-000

	Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ВР	2019
Γ	III - VOTE DU BUDGET	111	
ľ	SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	4 884,19	0,00	
2031	Frais d'études		0,00	,
2051	Concessions et droits similaires	4 884,19	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	101 873,26	238 000,00	
2128	Autres terrains		0,00	
21532	Réseaux d'assainissement	10 061,40	0,00	
21562	Service d'assainissement	63 886,20	232 000,00	
2182	Matériel de transport	21 142,08	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 020,04	3 500,00	
2184	Mobilier	1 163,54	0,00 2 500,00	
2188	Autres	3 600,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	30 000,00	1 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	30 000,00	1 000,00	
	Opération d'équipement n° 24 (5)	344 142,05	7 413,73	
	Opération d'équipement n° 25 (5)	365 911,47	394 754,90	
	Opération d'équipement n° 26 (5)	550 180,00	636 012,55	
<u> </u>	Opération d'équipement n° 27 (5)	2 400,00	25 000,00	
	Opération d'équipement n° 28 (5)	108 470,00	134 022,00	
	Total des dépenses d'équipement	1 507 860,97	1 436 203,18	
16	Emprunts et dettes assimilées	816 981,53	355 883,56	
1641	Emprunts en euros	223 532,94	230 263,17	
166	Refinancement de dette		0,00	
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	143 448,59	125 620,39	
1687	Autres dettes	450 000,00	0,00	
	Total des dépenses financières	816 981,53	355 883,56	
45813	Opé, pour compte de tiers n° 3 (6)	119 310,31	0,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	119 310,31	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 444 152,81	1 792 086,74	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	413 150,09	413 150,09	
	Reprises sur autofinancement antérieur	413 150,09	413 150,09	
139111	Agence de l'eau	11 489,01	11 489,01	
139118	Autres	66 947,94	66 947,94	
13913	Départements	2 504,15	2 504,15	
13915	Groupements de collectivités	128 691,30	128 691,30	
13918	Autres	203 517,69	203 517,69	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	413 150,09	413 150,09	
TC	DTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 857 302,90	2 205 236,83	+

	+
RESTES A REALISER 2018 (10)	146 691,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	<b>A</b>
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 927,83

 Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ВР	2019
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote 1.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir fatta IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15... 2 peur figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B4-1-1-000

	Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF		
1	III - VOTE DU BUDGET		]
	SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'Investissement (hors 138)	1 247 884,56	0,00	
13111	Agence de l'eau	1 009 599,00	0,00	
13118	Autres	238 285,56	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
1641	Emprunts en euros		0,00	
166	Refinancement de dette		0,00	*
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
*****	Total des recettes d'équipement	1 247 884,56	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 353 306,33	200 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	242 428,00	200 000,00	
1064	Réserves réglementées		0,00	
1068	Autres réserves	1 110 878,33	0,00	
	Total des recettes financières	1 353 306,33	200 000,00	
45823	Opé, pour compte de tiers n° 3 (5)	119 310,31	0,00	
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	119 310,31	0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	2 720 501,20	200 000,00	
021	Virement de la section d'exploitation		484 049,63	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	810 657,63	807 079,91	
28031	Amortissements des frais d'études	4 287,82	4 287,82	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 884,72	4 013,52	
28088	Autres immobilisations incorporelles	17,00	17,00	
28128	Autres terrains	22 135,77	22 135,77	
28138	Autres constructions	245,42	245,42	
281532	Réseaux d'assainissement	6 475,00	6 475,00	
281562	Service d'assainissement	720 533,84	733 025,78	
2817562	Service d'assainissement	29 102,21	29 102,21	
28182	Matériel de transport	14 509,47	2 249,09	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 829,59	2 523,59	
28184	Mobilier		54,00	
28188	Autres	8 636,79	2 950,71	
το	OTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	810 657,63	1 291 129,54	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	810 657,63	1 291 129,54	
то	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	3 531 158,83	1 491 129,54	

	+
RESTES A REALISER 2018 (9)	676 023,51
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	184 774,78
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 927,83

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF		
III - VOTE DU BUDGET	III	

B2

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régle.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquament sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Ri 040 = DE 042.
(7) Si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ВР	2019
III - VOTE DU BUDGET	III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

### OPERATION D'EQUIPEMENT N° 24

LIBELLE : Réseau Rougemont-Lachapelle S/Rgt

### POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	610 783,83	a 0,00	7 413,73	b	þ
20	immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	610 783,83	0,00	7 413,73		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	610 783,83	0,00	7 413,73		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2) Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Agence de l'eau	0,00	0,00
13118	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

ı		
	RESULTAT = (c+d) - (a+b)	i
	Excédent de financement si positif	-7 413,73
	Besoin de financement si négatif	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régle.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

 Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
III - VOTE DU BUDGET	111	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	1

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25 LIBELLE : Extension réseaux CCHS POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	965 972,45	a 0,00	394 754,90	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	965 972,45	0,00	394 754,90		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	965 972,45	0,00	394 754,90		

	RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes	de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
13111	Agence de l'eau		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
Excédent de financement si positif	-394 754,90
Besoin de financement si négatif	·

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régle.
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

 Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
III - VOTE DU BUDGET	[[]	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 26 LIBELLE: Réhabilitation réseau STEP Giromagny

### POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	44 323,50	a 0,00	636 012,55	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	44 323,50	0,00	636 012,55		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	44 323,50	0,00	636 012,55		

	RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С	0,00	ď	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

- 1		
	RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
	Excédent de financement si positif	-636 012,55
	Besoin de financement si négatif	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

 Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
III - VOTE DU BUDGET	H	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 27 LIBELLE: Réhabilitation réseau STEP Anjoutey

### POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 977,11	a 0,00	25 000,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	1 977,11	0,00	25 000,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 977,11	0,00	25 000,00		

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
Excédent de financement si positif	-25 000,00
Besoin de financement si négatif	<u> </u>

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

 Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
III - VOTE DU BUDGET	111	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

### OPERATION D'EQUIPEMENT N° 28

LIBELLE: Réhabilitation réseau CCHS hors Giromagny

### POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	20 100,00	a 0,00	134 022,00	b	b
20	immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations regues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	20 100,00	0,00	134 022,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	20 100,00	0,00	134 022,00		

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

1		
	RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
-	Excédent de financement si positif	-134 022,00
	Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

2019		
BP 2	N	A1.1
Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN • ETAT DE LA DETTE  CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des	Montant des rementsements	Montant des remboursements N-1	Encours restant dû au
(Pour chaque ligne, indiquer le numero de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	urages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	01/01/N
519 Crédits de trésorerie (Total)		***************************************				

2

<sup>(1)</sup> Creulaire n° NOR: INTBS900071C du 22021989.
(2) Indiquer la date de la détibération de l'assemblée autorisant la figne de trésoreire ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésoreire sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Insigit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésoreire pour lesqueis les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les puires assortis d'une option de tirage sur ligne de trésoreire pour lesqueis les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les principal d'une option de tirage sur ligne de trésoreire pour lesqueis les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les plies intérêts sont comptabilisés au compte 6615, sauf pour les plies intérêts sont comptabilisés au compte 6615, sauf pour les plies intérêts sont comptabilisés au compte 6615, sauf pour les plies intérêts sont compte 6616, sauf pour les plies et les intérêts sont compte 6616, sauf pour les plies et le

		_	IV - ANN	ANNEXES									2	
	ELEMENTS DU I	IENTS DI		ETAT DE DETTES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE ITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	: 19 et 166	(6						A1.2	
A STATE OF THE PROPERTY OF THE	······································				ΕΠ	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	dettes à	Porigine	du contra					
			Date	Date du		Type de		Taux initial	tial		Pêriodicité	Profil	Possibilité de	Catégorie
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d emission ou date de mobilisation (1)	premier	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	(4)	Niveau de taux (5)	Taux actua- riel	Devise	des rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)	sement anticipé partiel O/N	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 332 798,06					000				
1641 Emprunts en euros (total)					8 332 798,06		(60) (60)							
MON516347EUR	DEXIA CLF BANQUE	27/07/1998		01/08/2002	39 433,61	11.		5.75	5.75	A	,	×	z	A-1
MON516348EUR	DEXIA CLF BANQUE	14/12/2000		01/01/2002	28 385,80	±.		6.22	6,22	¥		×	z	A-1
MINS16350EUR	DEXIA CLF BANQUE	01/01/2001		01/09/2002	564 061,36	F		6,4	6.4	¥		×	z	A-1
MON516351EUR	DEXIA CLF BANQUE	01/03/2003		01/09/2003	300 000,000 F	4		4.62	4.62	≺		×	z	A-1
0128 532 X	SA CREDIT FONCIER	21/10/2005		30/01/2007	950 000,00	ᆈ		3,85	3.85	¥		U	z	A-1
1676170 92 N	SA CREDIT FONCIER	19/06/2008		30/03/5008	1 700 000,00 F	F		4.91	5.04891	J		O	z	A-1
MON516342EUR	DEXIA CLF BANQUE	13/03/2008		01/07/2008	1 491 825,72 F	£		4.19	4.32261	<u>-</u>		a	z	A-1
MON516352EUR	DEXIA CLF BANQUE	01/02/2009		01/02/2010	896 396,72 F	iL.		4.62	5.11398	∢.		×	Z	An-1
00489301992K	SA CREDIT FONCIER	26/03/2010		13/04/2011	750 000,000 F	F		4.46	4,49829	∢.		O	z	A-1
MON516340EUR	DEXIA CLF BANQUE	19/12/2014		01/01/2016	1 612 694,85 F	ī.		3.18	3.26806	F		o	z	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 290 432,59									
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					2 290 432,59									
2001 2967	AGENCE DE L'EAU RHONE	05/12/2001		16/11/2005	149 857,38	ш		0.0	0,92316	4		×	z	A-1
2002 0482	AGENCE DE C'EAU RHONE	12/03/2002		16/08/2005	283 097,83	u.		0.5	6.0	ď.	4	×	z	A-1
2003 1633	AGENCE DE L'EAU RHONE	15/09/2003		16/12/2006	49 698,38 F	L.		0.0	0.0	<		×	z	A-1
2007 0198	AGENCE DE L'EAU RHONE	14/02/2007		16/11/2010	40 718,00	и.		0.0	0.0	< .		×	z	A-1
2013 0246	AGENCE DE L'EAU RHONE	21/01/2013		16/11/2019	530 119,00 F	u.		0:0	7.6E-4	∢		×	z	A-1
2013 0246	AGENCE DE L'EAU RHONE	21/01/2013		16/05/2018	1 236 942,00	L		0.0	7.6E.4	×		×	z	A-1
Total général					10 623 230,65						20.00			

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(4) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(5) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(6) Nominante le outes types d'interés : Eurithor 3 mois).

(6) Indiquer le prévoide des remouvements : A montelle, M.: mensuelle, B.: bimestrielle, Z.: semestrielle, X. autre.

(6) Indiquer le prévoide des remouvements : A montelle : M.: mensuelle : B.: bimestrielle, B.: primestrielle, X. sutre.

(7) Indiquer le prévoide des remouvements amoutel progressit, F. pour in fine X. pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB101507TC du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

BP 2019	
Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	WHITE THE PROPERTY OF THE PROP

National Part	Nature   Couverture 7   Montant   Couverture 3   Montant   Couverture 4   Montant   Couverture 5   Montant   Couvert   Couve	LAN - ETAT DE LA     DE DETTES (hors 16	DETTE 5449 et 166) (s							
Council   Coun	Nature         Couverture ? (10)         Montant (10)           onN         couvert         couvert           mfs auprès d'établissement de crédit (Total)         0,00           runts en euros (total)         N         0,00           FUR         N         0,00           EUR         N         0,00           FUR         N         0,00	Capit 01/		suite)					A1.2	
Commutation   Commutation   Computation   Computation   Commutation	Nature         Couverture ? (10)         Montant chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)         Couvert (10)         Couv	Capit	Emprunts	et Dettes au (	01/01/2019			***************************************		
CONTROL   CONT	urr chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)         CONN couvert (10)         Montant (10)         Montant (10)         Mouvert (10)         Mo	5 6		Ta	ux d'intérêt		Annı	ités de l'exercice		
N   0.00   0.0	Infis auprès d'établissement de crédit (Total)       N         PEUR       N         EUR       N         IEUR       N         IEUR       N	6 523 232,52	·			eau du 'intérêt à e de vote dget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice
N   0,000	runts en euros (total)  7EUR  N  SEUR  N  EUR  N  EUR  N	6 523 232,52					230 263,17	282 718,21	0.00	106 371,16
N   0,00   0,00   1,744,02   1,10   F   6,22   1,084,2   1,104,29   0,00   1,	FEUR N N EUR EUR N IEUR N IEUR N IEUR N IEUR N			100		1100	230 263,17	282 718,21	0.00	106 371,16
N   0,00   1774422   11,10   F   6,22   109,45   1105,59   1105,59   100,00   1105,59   1105,5	BEUR N IEUR N IEUR	21 679,50	9,58	ie.		5.75	1 564,20	1 246,57	00'0	479,53
N   0.00   1459-461, Re   1267  F   6.4   9.703-46   22.241, F   0.00   0.00   1.00   1.00   1.00   0.00	EUR N	17 748,02	11,00	iL.		6.22	1 038,61	1 103,93		1 039,33
N   0,00   100	IEUR	458 461,53	72,67	i.		6.4	9 269,45	29 341,54	00'0	9 582,76
N   0,00   1,445,000   1,445,000   1,425   1,455   1		186 163,49	13,67	<u></u>		4.62	9 571,56	9 103,39	0.00	2 878,45
N         0,00         1343 000,00         39,42 F         5,64891         34,000,00         65,20,89         0,00         0,00         1055 841,73         14,25 F         4,32751         56,088 1         43,149,52         0,00         10           N         N         0,00         6,690 185,13         13,28 F         4,48625         56,088 1         43,149,52         0,00         10 <t< td=""><td>Z</td><td>722 000,00</td><td>37,00</td><td>ù.</td><td></td><td>3.85</td><td>19 000,00</td><td>27 797,00</td><td></td><td>24 885,22</td></t<>	Z	722 000,00	37,00	ù.		3.85	19 000,00	27 797,00		24 885,22
N         0.00         1085 841,73         14,25 F         4,32251         54,056,81         4,314,65         0.00         10 51	Z	1 343 000,00	39,42	11.		5.04891	34 000,00	86 220,69	0.00	178,53
N         0.00         650 165,16         13,08         F         6,1139e         24,065,54         30 037,63         0.00         26 00           N         0.00         615 686,64         35,25         F         4,4862         16 666,67         27 865,22         0.00         19 17           N         0.00         147,1506,46         19,25         F         3,2600         60 985,32         46 822,67         0.00         11 60           N         0.00         105         1622 100,20         16,22 100,20         16,22 100,20         149,40         0.00         149,40         0.00           N         0.00         0.00         1054,00         0.85         F         0.22316         19,40         0.00         11,60           N         0.00         1054,00         0.56         F         0.02316         19,40         0.00	Z	1 035 841,73	14,25	L.		4.32251	54 058,81	43 149,63	00'0	10 512,71
N   0,00   0,100   1,477,508.46   36,25   7   4,48929   15,666,677   27,885,22   0,00   17,55     N   0,00   1,477,508.46   19,25   7   2,28809   5,995,32   46,822,51   0,00   17,55     N   0,00   1,622,100,20   1,622   1,22	Z	650 165,15	13,08	и.		5.11398	34 058,54	30 037,63	0.00	26 092,12
N   D_000   1471 508.46   19.25   F   3.28806   50.955,33   46.852,51   0.00   11.55	z	616 665,64	36,25	u.		4.49829	16 666,67	27 885,32		19 178,00
152 100,20	Z	1 471 508,46	19,25	LL.		3,26806	50 935,33	46 832,51	00.0	11 544,51
Pounts et dettes assortis de conditions    10   10   10   10   10   10   10   1		1 622 100,20					125 620,39	149,40	0.00	00'0
N   0,00   10,343,09   0,88   P   0,02316   10,343,09   51,72   0,00		1622 100,20				- 10 April 1	125 620,39	149,40	0.00	00'0
N   0,00   6 626,38   1,92   F   0,05   1,92   F   0,05   1,92   F   0,05   1,92   F   0,00	N	10 343,09	0,83			0.92316	10 343,09	51,72	0.00	00'0
N 0,00 4071,80 1,82 F 0.0 3313,23 0,00 0.00  N 0,00 530 119,00 20,83 F 0.0 0.0 4071,80 0.00  N 0,00 530 119,00 20,83 F 0.0 0.0 0.00  N 0,00 0,00 0.00 0.00  1 051 15,23 F 0.0 0.0 4071,80 0.00  1 051 15,23 F 0.0 0.0 0.00  1 051 15,23 F 0.0 0.0 0.00  1 052 153 17,23 P 0.00 0.00  1 053 F 0.0 0.0 0.00  1 053 F 0.0 0.00  1 054 F 0.0 0.00  1 054 F 0.0 0.00  1 055 F 0.0 0.00  1 0	N	19 539,22	0,58	tı_		0.5	19 539,22	97,68	00"0	00'0
N 0.00 530 119.00 16.38 F 0.00 4071,80 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0	Z	6 626,39		ı.		0.0	3 313,23	00'0	0.00	00'0
Rempturits assortis of the inflate the sortering. In the inflate of the sortering and the inflate of the sortering. In the inflate of the sortering and the inflate of the inflate	N N	4 071,80	1,83			0.0	4 071,80	00'0	0:00	00'0
8 H45 332.72	N	530 119,00		ŧL.		7.6E-4	26 505,95	00'0	00'0	00 <sup>+</sup> 0
s emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressordir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.  Sermprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCE1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales).	N	1 051 400,70	16,33	tı.		7.6E-4	61 847,10	00'0	0.00	00'0
(9) Stagssant des emprunts assortis d'une ligne de trésoreire, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.  (10) Si 'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».  (11) Catégorie d'emprunt. Exemple, A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  (12) Manhor ne laux d'interfer : L'annabas imple : C.: complexe (Cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).		8 145 332,72		100		Post	355 883,56	282 867,61	00'0	106 371,16
	(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire rescortir le remboursement du capital de la dette prévue p. (10) Si remprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ». (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 j. (12) Type de toux d'intérér: Frise; V. v. variable simple; C. : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini cr. (13) Manthoner la vules raines en réave unitées eur tannée.	ur l'exercice correspondant au vér in 2010 sur les produits financiers nme la simple addition d'un faux u	ritable endettement : offerts aux collectivités usuel de référence et d'o	territoriales). une marge exprim	ée en point de po	ourcentage).				

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme préteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dù au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée I du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (finne) (A)														
TOTAL (A)		00'0	00'0									00'0	00'0	% 00'0
Barrière simple (B)						510000000000000000000000000000000000000								
Option d'échange (C)			100 (05 (05) (30) (00)											
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
Multiplicateur jusqu'à 5 (F)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		00'0	00'0									00'0	00'0	% 00'0

(1) Répartir les emprunts solon le type de structure taux (de A à F solon la classification de la charte de bonne conduité) en fonction du risque le plus élevé à coudrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couvert.

(3) Capital restant d' En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couvert.

(3) Capital restant d' En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de cropital restant d' convert et la part non couvert.

(4) Capital restant d' En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer s' partielle d' autre s' produit s' part d' capital restant d' capit

2019	
ВР	
Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	IV - ANNEXES	N
끰	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.4
	끰	

A butter by page of eturities of the contract but winds be should be contracted but winds be should be contracted but winds be contracted but winds be contracted but winds be contracted but winds be contracted by contracted butter	Indices so Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont I'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Aufres indices
s unique).  Sunique).  Montant en euros  Nombre de produits  Nombr	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	16					
et de levier  et de levier  et de levier  fencours  Montant en  meuros  Nombre de  produits  % de  Precours  Nombre de  produits  Nombre de  produit	variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
et de levier Ion)	Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	8 145 332,72					
et de levier ion) apé		Nombre de produits						
ss apé	(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de Fencours						
ion) ap é		Montant en euros						
apé apé		Nombre de produits						
g g g g	(C) Option d'échange (swaption)	% de fencaurs						
po de s		Montant en euros					of Section 1	
da si		Nombre de produits					Service Services	
	(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
		Montant en euros						
		Nambre de produits						
	(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
		Montant en euros						
		Nombre de produits						
Wontant en euros euros	(F) Autres types de structures	% de l'encours						
		Montant en euros						

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

2019			
ВР	2	A1.5	
Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

		Emprunt couvert	vert				=	nstrument	Instrument de couverture	Ire		***		_
				***************************************		Noture de						Primes éventuelles	ntuelles	_
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	la couverture (change ou faux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du confrat	Date du Date de périodicité de Montant des début fin du règlement des commissions contrat contrat intérêts (4) diverses	Montant des commissions diverses	Primes Primes payées pour reçues pour l'achat la vente d'option d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
						ì		Ī						_
	-										-			
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapdion).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

u Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF
IV - ANNEXES
DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de			Effe	t de l'inst	Effet de l'instrument de couverture	uverture			
couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Référence de		ľaux payé	Taux	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	iits constatés du contrat	Catégorie d	Catégorie d'emprunt (8)
numéro de contrat)	remprunt couvert	(g) xəpul	Pemprunt Index (5) Niveau de Index couvert taux (6)	Index	Níveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture de couverture	want opération Après opération de couverture
Total		20 (20) (30) (48)							

 <sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégone d'emprunt. Exemple A-1 (ct. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.6	
AUTRES DETTES		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

 Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A2	1
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

сно	IX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE		Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations d	e peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du Ci	GCT) :	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

84-3-4-A2 28

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ВР	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A4.1	7
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		1

### **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSI =A + B	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	769 033,65 I	769 033,65
16 Empri	unts et dettes assimilées (A)	355 883,56	355 883,56
1641	Emprunts en euros	230 263,17	230 263,17
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	125 620,39	125 620,39
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	413 150,09	413 150,09
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	413 150,09	413 150,09
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	769 033,65	146 691,00	D001 0,00	915 724,65

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au pfan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
IV - ANNEXES	IV	7
ELEMENTS DU BILAN	A4.2	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 491 129,54	III 1 491 129,54
Ressource	es propres externes de l'année (a)	200 000,00	200 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	200 000,00
Ressource	es propres internes de l'année (b)(3)	1 291 129,54	1 291 129,54
28031	Amortissements des frais d'études	4 287,82	4 287,82
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	4 013,52	4 013,52
28088	Autres immobilisations incorporelles	17,00	17,00
28128	Autres terrains	22 135,77	22 135,77
28138	Autres constructions	245,42	245,42
281532	Réseaux d'assainissement	6 475,00	6 475,00
281562	Service d'assainissement	733 025,78	733 025,78
2817562	Service d'assainissement	29 102,21	29 102,21
28182	Matériel de transport	2 249,09	2 249,09
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 523,59	2 523,59
28184	Mobilier	54,00	54,00
28188	Autres	2 950,71	2 950,71
021	Virement de la section d'exploitation	484 049,63	484 049,63

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 491 129.54	676 023.51	184 774.78	0,00	2 351 927,83

	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	#ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	915 724,65
Ressources propres disponibles	IV	2 351 927,83
Solde	V = IV - II (6)	+ 1 436 203.18

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

2019	r		
BP 20		2	A7
Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF		IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

No anázatica v 4529	lé de l'onération : Tr. 34 Assainissement		Date de la délibération :	: -
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	RAR 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	00'0	00'0	00'0	00'0
45812 Dépenses nouvelles (5)	00'0	00'0	00'0	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	00'0	00'0	00'0	00'0
Dépenses nettes (a-c)	00'0	00'0	00'0	0,00
RECETTES (b)	275 401,51	00.00	00'0	0.00
45822 Financement par le fiers et par d'autres fiers (7)	275 401,51	00'0	00'0	00'0
Annulations sur recettes (d)(6)	00'0	00'0	0,00	00'0
Recettes nettes (b-d)	275 401.51	0.00	0.00	0.00

 <sup>(1)</sup> Cuvrir un cadre par opération pour compte de liers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à féaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Incarde le chapitre de la nature des travaux.
 (6) Le chapitre de doit être détaillé conformément au plan de comptes, fant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

6	١,		
BP 2019		ΛI	A7
Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF		IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4583	Intítulé de l'opération : Opération 25 réhabilitation réseaux	nabilitation réseaux		Date de la délibération	:1
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	RAR 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)		71 442,05	83 362,80	00'0	83 362,80
45813 Dépenses nouvelles (5)		71 442,05	83 362,80	00'0	83 362,80
Annulations sur dépenses (c)(6)		00'0	00'0	00'0	00'0
Dépenses nettes (a-c)		71 442,05	83 362,80	00'0	83 362,80
RECETTES (b)		00'0	123 331.31	00.00	123 331,31
45823 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		00'0	123 331,31	00'0	123 331,31
Annulations sur recettes (d)(6)		00'0	00'0	00'0	00'0
Recettes nettes (b-d)		0.00	123 331.31	0.00	123 331,31

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (nors restas à dealiser).
(3) Aremplie un des réalisations connues (nors restas à dealiser).
(3) A remplie unement en cas de reprise des résultaits de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultaits.
(4) Total = Pesstes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Incrite e chapitre et la nature des travaux.
(5) Le chapitre de défet défe défauilé conformément au plan de comples, fant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre
(7) Indiquer le chapitre

2	74
IV - ANNEXES	

# ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	<b></b>	Objet de Pemprunt garanti	Organisme prêteur ou chef	Montant initial	Capital restant dù au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem-	Tau	ľaux initial	- E	Taux à la date du vote du budget (6)	u vote du (6)	Catégorie	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice	larantie au cours de l'exercice
	Année	Profil		de file				sements (2)	Taux Index (3) (4)	ex Taux sctuariel	Taux el (3)	Index (4)	Niveau de taux	_	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																	
TOTAL GENERAL																	

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : timestrielle ; T : timestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérét : F : five ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuell de réfience et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'intéré (x. ELRIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Catégorie d'enfount hors opération de couverture. Pour les saincaion des emprunts suivant la typologie de la circulaire lOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intéréts dus au tire du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'écthéance » (Intérêts décaissés).

2019		
ВР	Λ	B1.2
Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	IV - ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	)O'O \
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	00'0
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	00'0
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	1=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	1 755 431,02

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Ct. définition de l'article D., 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représents plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

%00'0

IV - ANNEXES	IV	
ARRETES ET SIGNATURES	D	

Présenté par Monsieur le Président, A Giromagny, le 02/04/2019 Monsieur le Président, Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES: Pour: 36
Contre:
Abstentions:

Délibéré par le conseil communautaire, réuni en session ordinaire, A Giromagny, le 02/04/2019

Date de convocation : 29-63/19

Les membres du conseil communautaire,

BRINGARD Jean-Pierre

DOLADILLE Yannick

BERGDOLL Chantal

- Sololl

METRAL Catherine

CHIPEAUX Dominique

RICHARD Odile

NAWROT Armand

GRISWARD Danielle

PICCINELLI André

MARIE Jean

PHILIPPON Chantal

GRISEY Hervé

FESSLER Alain

WLIRTZ Gérard

LEBEAU Isabelle

COLIN Jacques

ALLEMANN Emmanuelle

STRINBAUER THIEFTY

CODDET Christian

BONY Marie-Françoise

VALLOT Dominique

MBOUKOU Alphonse

JACQUEMIN Stéphane

LEGIHLI ON Maurice

MEYER Gérard

HUNOLD Jean-Claude

KIEFFER Jean-François



PARROT Eric	ZENTNER Bernard	SIMONIN Guillaume
BAZIN Olivier	MARSOT Jean-Bernard	TRAVERS Gérard
CHASSIGNET Marie-José	JACQUEY Marc	ILTIS Denis
RINGENBACH Sylvie	AFFHOLDER Luc	FOLTZER Blamline
HOTZ Eric	RIETZ Yves	DUPONFLOUS
GENEVOIS Jeannine	NICOD Fabien	MICLD G
BETOULLE-Françoise	VALLVERDU Didier	CASTELEIN Nathalie
MONNIER Patrick	ANDERHUEBER Jean-Luc	ORIAT-BELOT Valérie
TREBAULT Claude	PARTY Claude	
Certifié exécutoire par Monsieur le Prési	dent, compte-tenu de la transmission en Préfecture, le	et de la nublication

A Giromagny, le 2/51/19

COMMUNES DES TO